



Procès-Verbal

Commission Départementale Pré-Compétitions U13

N° 08
30 Novembre 2023

Présents : Jean-Luc Briand, Président de la Commission
Maxence Desmas, Benjamin Huteau
Excusés : Manuel Vinet, Jérémy Jannault
Assiste : Isabelle Perrette

Préambule :

M. Jean-Luc Briand, membre du club de Pont-Château Aos (540404), ne prend pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Manuel Vinet, membre du club de Couëron Chabossière Fc (501979) et du GF Loire et Cens (560173), ne prend pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et groupement.
M. Maxence Desmas, membre du club de La Chapelle des Marais (501941) et du GJ ASL FCCM (560849), ne prend pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et groupement.
M. Jérémy Jannault, membre du club de St-Herblain Uf (522724), ne prend pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Benjamin Huteau, membre du club de St-Julien Divatte FC (581162), ne prend pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

Appel

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée s'il :

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- est relatif à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- porte sur le classement en fin de saison.

Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

1. Approbation du Procès-Verbal

La Commission approuve le PV n° 07 du 23 novembre 2023 sans réserve.

2. Étude des dossiers

Match n° 27611268 FC St-Julien Divatte 1 – Thouaré US 1 U13 Élite Accès Ligue 1 groupe C du 18.11.2023

M. Benjamin Huteau, membre du club de St-Julien Divatte FC (581162) ne prend pas part ni aux délibérations, ni aux décisions dans ce dossier.

Considérant que l'article 25.V des règlements des championnats régionaux et départementaux jeunes masculins dispose que :

« *Lorsqu'un match sera arrêté par l'arbitre avant l'expiration de sa durée normale, celui-ci mentionnera les raisons de sa décision sur la feuille de match. La Commission d'Organisation décidera s'il y a lieu ou non de faire rejouer le match, sur proposition de la Commission compétente des Arbitres, avec transmission éventuelle du dossier à la Commission compétence de Discipline lorsque l'arrêt sera consécutif à des incidents de jeu ou de violences* ».

Vu le courriel du club de St Julien Divatte FC,

Vu le courriel du club de Thouaré US,

La Commission constate que :

- La rencontre a été arrêtée à la 35^{ème} minute de jeu
- L'intervention des pompiers suite aux blessures d'un joueur de chaque équipe lors d'un choc
- La décision d'arrêter définitivement la rencontre en raison de la durée de l'interruption

La Commission décide de :

- Donner match à rejouer
- De valider le report de la rencontre au mercredi 13 décembre 2023 à 17h00

3. Feuilles de match

La Commission rappelle l'application des dispositions réglementaires relatives à l'établissement des feuilles de match et leur transmission.

Article 28 : « 1. *La rencontre est traitée sous feuille de match informatisée. Dans la circonstance exceptionnelle d'un dysfonctionnement constaté par les officiels, une feuille de match papier originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant par messagerie officielle, dans le délai de 24 heures ouvrables après le match.*

En cas de retard dans le retour de la feuille de match par l'équipe recevante, et jusqu'à 4 jours ouvrables après la rencontre, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. À compter du 5^{ème} jour ouvrable, le club fautif est passible du doublement de l'amende ainsi que de la perte du match à l'équipe recevante. L'équipe visiteuse ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match, elle conserve alors le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.

2. *Pour les rencontres non traitées sous feuille de match informatisée, la feuille de match originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant, dans le délai de 24 heures ouvrables après le match.*

Dispositions District de Football de Loire-Atlantique :

En cas de dysfonctionnement, un rapport d'échec FMI devra être complété et signé par les responsables des deux équipes et l'arbitre de la rencontre. Ce document disponible sur le site Internet du District est à renvoyer avec la feuille de match papier.

Le non-respect de ce délai entraîne, à l'encontre du club fautif, une amende dans les conditions fixées au paragraphe 1 du présent article. »

Article 35 : « 1. *Le club organisateur saisit sur le site internet de la FFF (ou via la Feuille de Match Informatisée), le résultat de sa rencontre,*

a) *avant 20h00 pour les rencontres disputées en diurne, avant 00h00 pour les rencontres disputées en nocturne.*

b) *Dans le cas où un club doit saisir plusieurs résultats le même jour et qu'une ou plusieurs rencontres se déroulent en nocturne, l'ensemble de ses résultats devra être saisi avant 00h00.*

2. *En cas d'une ou plusieurs infractions à cette disposition au cours d'une semaine, le club se verra infliger une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. »*

Il est rappelé de veiller à disposer des accès à la FMI avant chaque rencontre. Un rappel est effectué en ce sens auprès des clubs pour que leurs dirigeants en disposent. De plus, en cas de non-utilisation de la FMI, un rapport d'échec devra être envoyé avec la feuille de match papier.

- **Feuille de match du week-end du 25 novembre 2023 non reçue à ce jour :**

N° match	Division	Club recevant	Club visiteur	Décision
27612353	U13 D4	Campbon UBCC 3	Missillac FC 2	Relance

Match n° 27612377 Le Gâvre FCGC 3 – Guémené FC 3 U13 D4 Masculin groupe M du 18.11.2023

Le secrétariat a réclamé la feuille de match.
Vu l'absence de réponse du club de Le Gâvre FCGC,

**Considérant les articles 139 et 139 bis des Règlements Généraux,
Considérant l'article 28 des règlements des critères U12-U13 départementaux,**

*En application des dispositions financières de l'Annexe 5 des Règlements Généraux du District,
En application des dispositions financières – Annexe 5 - de la Ligue de Football des Pays de la Loire,*

La Commission constate que :

- Aucune feuille de match n'a été transmise

En conséquence, la Commission décide :

- De donner match perdu par pénalité au club de Le Gâvre FCGC
- D'imputer une amende de 32 € au club de Le Gâvre FCGC pour non-retour de la feuille de match

4. Festival Foot U13

- **Tour du 11 novembre 2023 (+ matchs reportés au 18 novembre 2023)**

- **Classements**

La Commission valide les classements du 1^{er} tour.

96 équipes sont qualifiées pour le tour 2. 24 équipes sont reversées en Challenge Espoirs Crédit Agricole Niveau 1.

- **Tour 2 du 16 décembre 2023**

La Commission propose 16 centres avec 2 groupes de 3 équipes numérotées de 1 à 3 et de 4 à 6 sous forme de mini-championnat sur une journée, figurant en annexe.

Organisation des rencontres

H0 : 1-2 et 4-5 Jonglerie : 3 et 6
H+35 min : 1-3 et 4-6 Jonglerie : 2 et 5
H+1h10 min : 2-3 et 5-6 Jonglerie : 1 et 4

Foot à 8 - U13 : 30 minutes (1x30')

Les horaires du début des plateaux sont définis dans l'outil **FAL** et affichés sur le Site Internet dans la rubrique **FAL**.

Possibilité de débiter le plateau à **un autre horaire officiel de la catégorie**.

Décompte des points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

Qualification : **2 équipes qualifiées sur 3** pour le prochain tour.

Important : Les équipes classées **3e** intégreront le Challenge « Espoirs » Crédit Agricole Niveau 1 au **prochain tour**

Attention : Défi-Jonglage sur les plateaux.

Important : Les **résultats** seront à saisir dans l'outil FAL et **feuilles de plateau et de composition des équipes** seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : iperrette@foot44.fff.fr sous 48 heures. **Les clubs retardataires seront amendés.**

5. Challenge 'Espoirs' Crédit Agricole U13

- **Tour du 11 novembre 2023 (+ matchs reportés au 18 novembre 2023)**

- **Classements**

La Commission valide les classements du 1^{er} tour.

72 équipes sont qualifiées pour le tour 2 ainsi que 24 équipes issues du Festival Foot U13. 167 équipes sont reversées en Challenge Espoirs Crédit Agricole Niveau 2.

- **Tour 2 – Niveau 1 - du 16 décembre 2023**

La Commission propose 16 centres avec 2 groupes de 3 équipes numérotées de 1 à 3 et de 4 à 6 sous forme de mini-championnat sur une journée, figurant en annexe.

Organisation des rencontres

H0 : 1-2 et 4-5 Jonglerie : 3 et 6
H+35 min : 1-3 et 4-6 Jonglerie : 2 et 5
H+1h10 min : 2-3 et 5-6 Jonglerie : 1 et 4

Foot à 8 - U13 : 30 minutes (1x30')

Les horaires du début des plateaux sont définis dans l'outil FAL et affichés sur le Site Internet dans la rubrique FAL.

Possibilité de débiter le plateau à **un autre horaire officiel de la catégorie.**

Décompte des points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

Qualification : 2 équipes qualifiées sur 3 pour le prochain tour.

Important : Les équipes classées 3^e intégreront le Challenge « Espoirs » Crédit Agricole Niveau 2 au **prochain tour**

Attention : Défi-Jonglage sur les plateaux.

Important : Les **résultats** seront à saisir dans l'outil FAL et **feuilles de plateau et de composition des équipes** seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : iperrette@foot44.fff.fr sous 48 heures. **Les clubs retardataires seront amendés.**

- **Tour 2 – Niveau 2 - du 16 décembre 2023**

La Commission propose 41 centres avec 4 équipes numérotées de 1 à 4 sous forme de mini-championnat sur une journée et 1 centre avec 3 équipes, figurant en annexe.

Organisation des rencontres (Centre à 4 équipes)

H0 : 1-2 et 3-4
H+25 min : 1-3 et 2-4
H+55 min : 1-4 et 2-3

Foot à 8 - U13 : 20 minutes (1x20')

Organisation des rencontres (Centre à 3 équipes, si exempt ou forfait)

H0 : 1-2
H+25 min : 1-3
H+55 min : 2-3

Foot à 8 - U13 : 30 minutes (1x30') si 3 équipes

Les horaires du début des plateaux sont définis dans l'outil FAL et affichés sur le Site Internet dans la rubrique FAL.

Possibilité de débiter le plateau à **un autre horaire officiel de la catégorie.**

Décompte des points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

Qualification : 2 équipes qualifiées sur 4 et les meilleurs 3^e pour le prochain tour en niveau 2

Important : Les autres équipes intégreront la Coupe Foot5 au **prochain tour.**

Attention : Défi-Jonglage sur les plateaux.

Important : Les **résultats** seront à saisir dans l'outil FAL et **feuilles de plateau et de composition des équipes** seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : iperrette@foot44.fff.fr sous 48 heures. **Les clubs retardataires seront amendés.**

6. Forfaits

. Forfaits

La Commission étudie :

- Les équipes ayant déclaré forfait en procédure normale
- Les équipes ayant déclaré forfait en procédure d'urgence
- Les rencontres non jouées pour équipe adverse absente

Conformément à l'article 26.1 du règlement de l'épreuve et l'annexe 5 financière des Règlements Généraux dont les sommes ont été fixées par le Comité de Direction en date du 06 avril 2023, l'équipe déclarée forfait sera amendée du droit d'engagement.

La liste des équipes forfaits figurent en annexe.

7. Courriel

. FC Rezé (544184) du 28.11.2023

La Commission transmet les éléments définis lors de sa réunion de début de saison pour réponse au club.

Le Président de la Commission,
Jean-Luc Briand



La secrétaire,
Isabelle Perrette



4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 – Festival Foot U13 - Pitch

Tour 2 - Tour Éliminatoire
Samedi 16 Décembre 2023

Saison 2023/2024

Edition 00 - 30.11.2023



CENTRE N°01 - Gj Asl Fccm

Poule A

- 1 - Piriac La Turballe Esm 1
- 2 - Gj Asl Fccm 1
- 3 - Pornichet Es 1

Poule B

- 4 - St-Nazaire Immaculée Fc 1
- 5 - Guérande Sa 1
- 6 - St-Nazaire Af 1

CENTRE N°02 - Montoir Cs

Poule A

- 1 - St-Étienne de Montluc Fcs 1
- 2 - Montoir Cs 1
- 3 - Gj La Baule Côte d'Amour 1

Poule B

- 4 - Ste-Reine Crossac Foot 1
- 5 - St-Marc s/Mer Foot 1
- 6 - Camoël Presqu'île Vilaine Fc 1

CENTRE N°03 - Pontchâteau Aos

Poule A

- 1 - Gj Fc3r Fcam 1
- 2 - St-Joachim Fc Brière 1
- 3 - Pontchâteau Aos 1

Poule B

- 4 - Herbignac Sc 1
- 5 - Guérande La Madeleine As 1
- 6 - St-André des Eaux 1

CENTRE N°04 - Blain Es

Poule A

- 1 - Guenrouët Us 1
- 2 - Blain Es 1
- 3 - Derval Sc Nord Atlantique 1

Poule B

- 4 - Erbray Jeunes 1
- 5 - Plessé Dresny Es 1
- 6 - Sucé s/Erdre Jge 1

CENTRE N°05 - Nort s/Erdre Ac

Poule A

- 1 - Guémené Pays Fc 1
- 2 - Savenay Malv. Prin. Fc 1
- 3 - Nort s/Erdre Ac 1

Poule B

- 4 - Vay Marsac Fc 1
- 5 - Fay Bouvron Fc 1
- 6 - Ancenis Rcasg 1

CENTRE N°06 - Thouaré s/Loire Us

Poule A

- 1 - St-Mars du Désert Ja 1
- 2 - Mouzeil Teillé Ligné Fc 1
- 3 - Thouaré s/Loire Us 1

Poule B

- 4 - Gj Des Forges Moisdon 1
- 5 - Oudon Couffé Fc 1
- 6 - Carquefou Usja 1



CENTRE N°07 - GJ Loireauxence Vair

Poule A

- 1 - Vallons Erdre Fc Vlp 1
- 2 - GJ Loireauxence Vair 1
- 3 - Ste-Luce s/Loire Us 1

Poule B

- 4 - Le Cellier Mauves Fc 1
- 5 - GJ Mésanger St-Géréon 1
- 6 - Châteaubriant Voltigeurs 1

CENTRE N°08 - Couëron Chabossière Fc

Poule A

- 1 - Couëron Chabossière Fc 1
- 2 - Héric Fc 1
- 3 - Nantes Bellevue Jsc 1

Poule B

- 4 - GJ Abbaretz Pierre Bleue 2
- 5 - St-Herblain Oc 1
- 6 - Grandchamp As 1

CENTRE N°09 - Orvault Rc

Poule A

- 1 - Nantes Étoile du Cens 1
- 2 - Orvault Rc 1
- 3 - Nantes La Mellinet 2

Poule B

- 4 - Nantes St-Pierre 1
- 5 - St-Herblain Uf 1
- 6 - Vigneux Es 1

CENTRE N°10 - Nantes St-Méd. Doulon Asc

Poule A

- 1 - Nantes Sc 1
- 2 - Nantes St-Méd. Doulon Asc 1
- 3 - Sautron As 1

Poule B

- 4 - Treillières Sf 1
- 5 - Nantes Fc 2
- 6 - Orvault Sf 1

CENTRE N°11 - Le Pellerin Fc Basse Loire

Poule A

- 1 - Nantes Fc Toutes Aides 1
- 2 - Le Pellerin Fc Basse Loire 1
- 3 - Nantes La Mellinet 1

Poule B

- 4 - Bouguenais Foot 1
- 5 - Les Sorinières Élan Foot 1
- 6 - Bouaye Fc 1

CENTRE N°12 - Rezé Aepr

Poule A

- 1 - La Chapelle Heulin Fcev 1
- 2 - Rezé Aepr 1
- 3 - Gétigné Boussay Fc 1

Poule B

- 4 - Le Loroux Landreau Osc 1
- 5 - Nantes Dervallières Asc 1
- 6 - Gorges Élan 1

CENTRE N°13 - Rezé Fc

Poule A

- 1 - St-Hilaire de Clisson Fcsm 1
- 2 - Rezé Fc 1
- 3 - Nantes Don Bosco Foot 1

Poule B

- 4 - Nant'Est Fc 1
- 5 - St-Julien Divatte Fc 2
- 6 - Vertou Ussa 1

CENTRE N°14 - St-Julien Divatte Fc

Poule A

- 1 - GJ de Goulaine 1
- 2 - St-Julien Divatte Fc 1
- 3 - Clisson Étoile 1

Poule B

- 4 - La Chevrolière Herba 1
- 5 - Vallet Es 1
- 6 - Vieillevigne La Planche Asf 1



CENTRE N°15 - La Montagne Fc

Poule A

- 1 - La Montagne Fc 1
- 2 - Ste-Pazanne Retz Fc 1
- 3 - St-Philbert Gd Lieu Us 1

Poule B

- 4 - Les Sorinières Élan Foot 2
- 5 - St-Sébastien s/Loire Fc 1
- 6 - Génomeston As Sud Loire 1

CENTRE N°16 - Pont St-Martin Fcgl

Poule A

- 1 - Pornic Foot 1
- 2 - Pont St-Martin Fcgl 1
- 3 - St-Viaud Frossay Asv 1

Poule B

- 4 - Chauve Éclair 1
- 5 - Aigrefeuille As Maine 1
- 6 - St-Brévin Ac 1





4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 - Challenge "Espoirs" Crédit Agricole U13 - Niveau 1

Tour 2 - Tour Éliminatoire
Samedi 16 Décembre 2023

Saison 2023/2024

Edition 00 - 30.12.2023

CENTRE N°01 - St-Marc s/Mer Foot

Poule A

- 1 - St-Nazaire Af 2
- 2 - Pornichet Es 2
- 3 - St-Marc s/Mer Foot 2

Poule B

- 4 - St-Nazaire Alerte de Méan 1
- 5 - St-Nazaire Af 4
- 6 - Herbignac Sc 2



CENTRE N°02 - Herbignac Sc

Poule A

- 1 - GJ La Baule Côte d'Amour 2
- 2 - Herbignac Sc 3
- 3 - Pontchâteau St-Guillaume As 1

Poule B

- 4 - Camoël Presqu'île Vilaine Fc 2
- 5 - St-Nazaire Af 5
- 6 - Donges Fc 1

CENTRE N°03 - St-Nazaire Ump

Poule A

- 1 - Montoir Cs 2
- 2 - Pontchâteau St-Guillaume As 2
- 3 - St-Nazaire Ump 1

Poule B

- 4 - Missillac Fc 1
- 5 - Ent. St-Molf/Maritime 1
- 6 - Pontchâteau St-Guillaume As 3

CENTRE N°04 - Vigneux Es

Poule A

- 1 - Carquefou Usja 2
- 2 - Blain Es 2
- 3 - Vigneux Es 2

Poule B

- 4 - Donges Fc 2
- 5 - Savenay Malville Prin. Fc 2
- 6 - Campbon Ubcc 1

CENTRE N°05 - Plessé Dresny Es

Poule A

- 1 - Plessé Dresny Es 2
- 2 - GJ Abbaretz Pierre Bleue 1
- 3 - Nozay Os 1

Poule B

- 4 - Nort s/Erdre Ac 2
- 5 - Héric Fc 2
- 6 - Le Gâvre Fcgc 1

CENTRE N°06 - Châteaubriant Voltigeurs

Poule A

- 1 - Châteaubriant AI 1
- 2 - GJ Des Forges Moisdon 3
- 3 - Châteaubriant Voltigeurs 2

Poule B

- 3 - Soudan Us 1
- 5 - GJ Des Forges Moisdon 2
- 6 - Guémené Pays Fc 2





CENTRE N°07 - Riaillé Ufce Donneau

Poule A

- 1 - Mouzeil Teillé Ligné Fc 2
- 2 - La Roche Blanche Côteaux 2
- 3 - Riaillé Ufce Donneau 1

Poule B

- 2 - Vallons Erdre Fc Vlp 2
- 5 - Derval Sc Nord Atlantique 2
- 6 - Gj Loireauxence Vair 3

CENTRE N°08 - Le Cellier Mauves Fc

Poule A

- 1 - Le Cellier Mauves Fc 2
- 2 - Gj Loireauxence Vair 2
- 3 - Gj Joué Les Touches 1

Poule B

- 4 - Gj Joué Les Touches 2
- 5 - Mouzeil Teillé Ligné Fc 3
- 6 - La Roche Blanche Côteaux 1

CENTRE N°09 - Carquefou Usja

Poule A

- 1 - La Chapelle s/Erdre Ac Chap. 2
- 2 - Ancenis Rcasg 2
- 3 - St-Herblain Uf 3

Poule B

- 4 - Sucé s/Erdre Jge 4
- 5 - Carquefou Usja 3
- 6 - Thouaré s/Loire Us 2

CENTRE N°10 - Ste-Luce s/Loire Us

Poule A

- 1 - Ste-Luce s/Loire Us 2
- 2 - Nantes Sc 2
- 3 - Nantes Métallo Sc 1

Poule B

- 4 - Nantes Sud 98 1
- 5 - Nantes Don Bosco Foot 2
- 6 - Nantes Bellevue Jsc 3

CENTRE N°11 - St-Herblain Preux As

Poule A

- 1 - St-Herblain Preux As 1
- 2 - Orvault Sf 2
- 3 - La Chapelle s/Erdre Ac Chap. 1

Poule B

- 1 - Nantes St-Félix Ccs 2
- 2 - Nantes St-Pierre 2
- 3 - Nantes Bellevue Jsc 2

CENTRE N°12 - Vertou Ussa

Poule A

- 1 - La Montagne Fc 2
- 2 - Vertou Ussa 3
- 3 - St-Sébastien s/Loire Fc 2

Poule B

- 4 - St-Sébastien s/Loire Fc 3
- 5 - Nantes Étoile du Cens 2
- 6 - Vertou Ussa 2

CENTRE N°13 - Vertou Foot Es

Poule A

- 1 - Gorges Élan 2
- 2 - Vertou Foot Es 1
- 3 - St-Julien Divatte Fc 5

Poule B

- 4 - Bouaye Fc 3
- 5 - Le Pellerin Fc Basse Loire 2
- 6 - Rezé Aepr 2

CENTRE N°14 - Vallet Es

Poule A

- 1 - Vallet Es 2
- 2 - St-Julien Divatte Fc 3
- 3 - Aigrefeuille As Maine 2

Poule B

- 4 - St-Hilaire de Clisson Fcsm 2
- 5 - St-Julien Divatte Fc 4
- 6 - St-Fiacre Côteaux Vignoble Fc 1





CENTRE N°15 - St-Philbert Gd Lieu Us

Poule A

- 1 - La Limouzinière Fc Logne Boulogne 1
- 2 - St-Philbert Gd Lieu Us 2
- 3 - Bouguenais Foot 2

Poule B

- 1 - GJ Deux Coutais 1
- 2 - Villeneuve Bourgneuf Fc 1
- 3 - Paulx Fc 1

CENTRE N°16 - Rouans Vue Esm

Poule A

- 1 - Chaumes Arche Fc 1
- 2 - St-Père en Retz 1
- 3 - Machecoul Asr 1

Poule B

- 4 - St-Michel Océane Fc 1
- 5 - Rouans Vue Esm 1
- 6 - St-Brévin Ac 2





4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 - Challenge "Espoirs" Crédit Agricole U13 - Niveau 2

Tour 2 - Tour Éliminatoire
Samedi 16 Décembre 2023

Saison 2023/2024

Edition 00 - 30.11.2023

CENTRE N°01 - St-Nazaire Immaculée Fc

- 1 - St-Nazaire Immaculée Fc 2
- 2 - St-Joachim Fc Brière 3
- 3 - Guérande La Madeleine As 2
- 4 - Paimboeuf Estuaire Fc 1

CENTRE N°03 - Gj La Baule Côte d'Amour

- 1 - Guérande Sa 2
- 2 - Montoir Cs 3
- 3 - Gj La Baule Côte d'Amour 3
- 4 - St-Nazaire Ump 2

CENTRE N°05 - Donges Fc

- 1 - Pornichet Es 4
- 2 - Donges Fc 3
- 3 - Guenrouët Us 2
- 4 - St-Brévin Ac 3

CENTRE N°07 - Savenay Malville Prin. Fc

- 1 - Campbon Ubcc 2
- 2 - Gj Fc3r Fcam 3
- 3 - Savenay Malville Prin. Fc 3
- 4 - St-André des Eaux 3

CENTRE N°09 - St-Étienne de Montluc Fcs

- 1 - Gj Fc3r Fcam 2
- 2 - St-Étienne de Montluc Fcs 3
- 3 - Missillac Fc 2
- 4 - Ste-Reine Crossac Foot 2

CENTRE N°11 - Derval Sc Nord Atlantique

- 1 - Châteaubriant Voltigeurs 3
- 2 - Derval Sc Nord Atlantique 3
- 3 - Vay Marsac Fc 2
- 4 - Plessé Dresny Es 3

CENTRE N°02 - St-André des Eaux

- 1 - Gj Asl Fccm 2
- 2 - Guérande Sa 3
- 3 - Camoël Presqu'Île Vilaine Fc 3
- 4 - St-André des Eaux 2

CENTRE N°04 - St-Michel Océane Fc

- 1 - Paimboeuf Estuaire Fc 2
- 2 - St-Nazaire Ump 3
- 3 - St-Michel Océane Fc 2
- 4 - St-Nazaire Immaculée Fc 3

CENTRE N°06 - St-Joachim Fc Brière

- 1 - Besné Ja 1
- 2 - Pontchâteau Aos 2
- 3 - Herbignac Sc 4
- 4 - St-Joachim Fc Brière 2

CENTRE N°08 - Cordemais Le Temple Fc

- 1 - Cordemais Le Temple Fc 1
- 2 - Campbon Ubcc 3
- 3 - Savenay Malville Prin. Fc 4
- 4 - Gj Asl Fccm 3

CENTRE N°10 - Avéssac Fégréac Sc

- 1 - Gj Nord 44 1
- 2 - Nozay Os 2
- 3 - Avéssac Fégréac Sc 1
- 4 - St-Julien Vouvantes Cavusg 1

CENTRE N°12 - Guémené Pays Fc

- 1 - Erbray Jeunes 2
- 2 - Guémené Pays Fc 3
- 3 - Gj Abbaretz Pierre Bleue 3
- 4 - Châteaubriant AI 2



CENTRE N°13 - Gj Abbaretz Pierre Bleue

- 1 - Gj Loireauxence Vair 4
- 2 - Mouzeil Teillé Ligné Fc 4
- 3 - Gj Abbaretz Pierre Bleue 4
- 4 - La Roche Blanche Côteaux 3

CENTRE N°15 - Héric Fc

- 1 - Oudon Couffé Fc 2
- 2 - Gj Mésanger St-Géréon 4
- 3 - Le Gâvre Fcgc 3
- 4 - Héric Fc 3

CENTRE N°17 - St-Mars du Désert Ja

- 1 - St-Mars du Désert Ja 2
- 2 - Ancenis Rcasg 3
- 3 - Gj Des Forges Moisdon 4
- 4 - Nort s/Erdre Ac 4

CENTRE N°19 - Indre Basse Us

- 1 - Fay Bouvron Fc 2
- 2 - Indre Basse Us 2
- 3 - Nort s/Erdre Ac 5
- 4 - Notre Dame des Landes Escl 1

CENTRE N°21 - Grandchamp As

- 1 - Nort s/Erdre Ac 3
- 2 - Sucé s/Erdre Jge 5
- 3 - Grandchamp As 2
- 4 - **Exempt**

CENTRE N°23 - Nantes St-Yves Esp.

- 1 - Nantes St-Yves Esp. 2
- 2 - Rezé Aepr 3
- 3 - Orvault Rc 2
- 4 - Thouaré s/Loire Us **4** (ex 3)

CENTRE N°25 - Nantes St-Félix Ccs

- 1 - Nantes St-Félix Ccs 1
- 2 - St-Herblain Preux As 3
- 3 - Rezé Fc 4
- 4 - Nantes La Mellinet 5

CENTRE N°27 - St-Julien Divatte Fc

- 1 - Le Loroux Landreau Osc 3
- 2 - St-Julien Divatte Fc 7
- 3 - Nantes St-Méd. Doulon Asc 2
- 4 - Thouaré s/Loire Us **6** (ex 5)

CENTRE N°14 - Gj Mésanger St-Géréon

- 1 - Gj Mésanger St-Géréon 2
- 2 - Oudon Couffé Fc 3
- 3 - Le Cellier Mauves Fc 3
- 4 - Gj Loireauxence Vair 5

CENTRE N°16 - Sucé s/Erdre Jge

- 1 - Sucé s/Erdre Jge 3
- 2 - Fay Bouvron Fc 3
- 3 - Le Gâvre Fcgc 2
- 4 - Blain Es 3

CENTRE N°18 - Petit Mars Fc

- 1 - Petit Mars Fc 1
- 2 - Notre Dame des Landes Escl 2
- 3 - St-Mars du Désert Ja 3
- 4 - St-Étienne de Montluc Fcs 2

CENTRE N°20 - Treillières Sf

- 1 - Indre Basse Us 1
- 2 - Grandchamp As 3
- 3 - Vigneux Es 3
- 4 - Treillières Sf 2

CENTRE N°22 - Nantes St-Joseph Port. Foot

- 1 - Nantes St-Yves Esp. 1
- 2 - Ste-Luce s/Loire Us 3
- 3 - Nantes St-Joseph Port. Foot 2
- 4 - Orvault Sf 3

CENTRE N°24 - St-Herblain Oc

- 1 - Nantes La Mellinet 4
- 2 - Nantes Don Bosco Foot 4
- 3 - Nantes St-Joseph Port. Foot 1
- 4 - St-Herblain Oc 3

CENTRE N°26 - Nantes Fc Toutes Aides

- 1 - Nantes Fc Toutes Aides 2
- 2 - Orvault Rc 3
- 3 - Thouaré s/Loire Us **5** (ex 4)
- 4 - Vertou Foot Es 2

CENTRE N°28 - Pont St-Martin Fc Gd Lieu

- 1 - La Montagne Fc 3
- 2 - Nantes Fc Toutes Aides 3
- 3 - Pont St-Martin Fc Gd Lieu 2
- 4 - Sautron As 2

CENTRE N°29 - Nantes Don Bosco Foot

- 1 - Couëron Chabossière Fc 2
- 2 - Sautron As 3
- 3 - Bouguenais Foot 4
- 4 - Nantes Don Bosco Foot 3

CENTRE N°31 - Nantes St-Pierre

- 1 - Rezé Fc 3
- 2 - Nantes St-Pierre 3
- 3 - Ste-Luce s/Loire Us 4
- 4 - St-Herblain Oc 2

CENTRE N°33 - Les Sorinières Élan Foot

- 1 - Ent. Fcev/Mouzillon 3
- 2 - Nant'Est Fc 2
- 3 - Les Sorinières Élan Foot 3
- 4 - GJ de Goulaine 2

CENTRE N°35 - Gétigné Boussay Fc

- 1 - Gétigné Boussay Fc 2
- 2 - Vertou Foot Es 3
- 3 - GJ de Goulaine 3
- 4 - St-Fiacre Côteaux Vignoble Fc 2

CENTRE N°37 - Chaumes Arche Fc

- 1 - Génomeston As Sud Loire 3
- 2 - Les Sorinières Élan Foot 4
- 3 - Vieillevigne La Planche Asf 3
- 4 - Chaumes Arche Fc 2

CENTRE N°39 - Bouguenais Foot

- 1 - Génomeston As Sud Loire 2
- 2 - Paulx Fc 2
- 3 - La Chevrolière Herba 3
- 4 - Bouguenais Foot 3

CENTRE N°41 - St-Père en Retz

- 1 - St-Viaud Frossay Asv 2
- 2 - St-Père en Retz 2
- 3 - Machecoul Asr 2
- 4 - Ste Pazanne Fc Retz 2

CENTRE N°30 - Nantes Métallo Sc

- 1 - Rezé Fc 2
- 2 - Le Pellerin Fc Basse Loire 3
- 3 - St-Herblain Uf 4
- 4 - Nantes Métallo Sc 2

CENTRE N°32 - St-Fiacre Côteaux Vign. Fc

- 1 - Clisson Étoile 2
- 2 - Le Loroux Landreau Osc 4
- 3 - St-Fiacre Côteaux Vignoble Fc 3
- 4 - La Chapelle Heulin Fcev 4

CENTRE N°34 - Clisson Étoile

- 1 - La Chapelle Heulin Fcev 2
- 2 - Aigrefeuille As Maine 3
- 3 - Clisson Étoile 3
- 4 - Vallet Es 3

CENTRE N°36 - Vieillevigne La Planche Asf

- 1 - Vieillevigne La Planche Asf 2
- 2 - Génomeston As Sud Loire 4
- 3 - La Chevrolière Herba 4
- 4 - St-Julien Divatte Fc 6

CENTRE N°38 - Bouaye Fc

- 1 - Bouaye Fc 4
- 2 - GJ Deux Coutais 2
- 3 - Couëron Chabossière Fc 3
- 4 - St-Herblain Preux As 2

CENTRE N°40 - Chauvé Éclair

- 1 - Ste-Pazanne Fc Retz 4
- 2 - Chauvé Éclair 2
- 3 - Pornic Fc Goëlands Sanm. 1
- 4 - St-Philbert Gd Lieu Us 3

CENTRE N°42 - Villeneuve Bourgneuf Fc

- 1 - Pornic Foot 2
- 2 - St-Viaud Frossay Asv 3
- 3 - Rouans Vue Esm 2
- 4 - Villeneuve Bourgneuf Fc 2

Compétition / Phase	Poule	Club	Equipe	Match	Date
Départemental 4 U13 Masculin / 2	N	547524	Ste Pazanne Retz Fc 4	FM 27612409	60757.1 25/11/2023
Départemental 2 U13 Féminin A8 / 2	C	544107	Rouans Es Marais 1	FM 27576393	58411.1 25/11/2023

Type de dossier : Administratif									
Dossier :	21459110	Match :	58411.1	Départemental 2 U13 Féminin A8 / 2		Groupe C			684
Date :	23/11/2023		25/11/2023	582005 Gf Loireauxence F 1	-	544107 Rouans Es Marais 1			
Personne :						Club : 544107 ENT.S. DES MARAIS			
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	05	Amende : Forfait				30/11/2023	30/11/2023	32,00€	
Dossier :	21485087	Match :	60757.1	Départemental 4 U13 Masculin / 2		Groupe N			664
Date :	27/11/2023		25/11/2023	511986 Ste Luce S/Loire Us 4	-	547524 Ste Pazanne Retz Fc 4			
Personne :						Club : 547524 F.C. DE RETZ			
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	05	Amende : Forfait				30/11/2023	30/11/2023	37,00€	
Dossier :	21512154	Match :	60191.1	Départemental 3 U13 Masculin / 2		Groupe I			647
Date :	07/12/2023		25/11/2023	581813 St Hilaire Clisson F 2	-	509217 Vertou Ussa 4			
Personne :						Club : 509217 U.S. STE ANNE DE VERTOU			
Motif :		Absence signature - Départ avant signature				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	81	Absence de signature				30/11/2023	30/11/2023	42,00€	
Nombre de dossiers de type : Administratif : 3									